



S.N.M.S.A.C – U.N.S.A.
Section DGI Air France

Téléphone : 01.41.56.04.30 Télécopie : 01.41.56.04.39

Email : airfrance@snmsac.com

SiteWEB : <http://www.snmsac.com>



Roissy, le 11 juillet 2011

Un entretien pour rien !!!

Suite à la première bilatérale avec Mrs DELRUE et GARBARINO nous avons pu mesurer à quel point nos visions sont divergentes. La Direction Générale et la DGI sont déterminées à ne rien lâcher.

Ils nous répètent qu'il n'y aura aucune augmentation salariale, ni de 32 points, ni de 10, ni même d'un seul point.

Les seules propositions de la Direction sont :

- Concernant l'accord ARP 66, l'attribution par anticipation des 12 pts du N2 au bout de 2 ans de B2 au lieu de 5 ans.
- Création de postes maîtrise B5 (AMDE) en production avec priorité à l'Exploitation.
- Aménagement de l'examen de Technicien avec passage de la partie théorique au bout de 2 ans et demi et la partie pratique au bout de 5 ans. Attribution de 10 points à la réussite de chaque partie de l'examen.
- La Direction s'engage à étudier le sujet endoscopie aux moteurs d'ici décembre.

Effets de ces mesures :

- ✓ L'attribution de 12 points par anticipation du N2 permet à la direction d'avoir un vivier d'APRSseurs.
- ✓ La création de postes maîtrise en production permet aux B3 de récupérer les postes vacants des B4.
- ✓ Le découpage de l'examen de technicien permet l'attribution de 10 points au bout de 2 ans et demi d'ancienneté.

Ces propositions seraient mises en application à partir du mois de septembre à condition que le conflit cesse dans les plus brefs délais.

Nous avons réaffirmé notre volonté de négocier sur une base sérieuse. Malheureusement, toutes nos propositions se sont vues opposer une fin de non recevoir.

- | | |
|---|-------------|
| ❖ Revalorisation de la licence | <i>niet</i> |
| ❖ Paiement des qualifications | <i>niet</i> |
| ❖ Reconnaissance financière des spécificités métiers | <i>niet</i> |
| ❖ Attribution du N3 aux contrôleurs | <i>niet</i> |
| ❖ Attribution des 8 points de « delta Orly » aux techniciens WA | <i>niet</i> |
| ❖ Déblocage des quotas | <i>niet</i> |

Nos commentaires :

Les représentants de la direction ne veulent rien entendre de nos revendications du début de conflit, malgré 4 semaines de grève très suivie. Ils refusent de reconnaître les spécificités techniques qui méritent d'être revalorisées financièrement.

La Direction préfère accentuer le chantage à l'emploi en nous menaçant de sous-traitance et d'externalisation.

Nous sommes donc à ce jour confrontés à la même situation de blocage malgré la mobilisation de tous.

Au vu du manque d'imagination de la direction afin de proposer des mesures innovantes, le SNMSAC/UNSA maintien l'action et organisera des AG dans les plus brefs délais.

Vos délégués SNMSAC/UNSA



Consignes syndicales :

Notre priorité est la sécurité des vols.

Respectez les règles de l'art dans l'exercice de votre métier.